



10008 - L'interdiction de sortir de la mosquée après l'adhan, concerne-t-elle la femme ?

question

Question : la femme est-elle concernée par l'interdiction de sortir de la mosquée après l'adhan ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Nous avons soumis cette question à son éminence Cheikh Muhammad Ibn Salih al-Outhaymine (Puisse Allah le Préserver). Voici sa réponse :

Non, elle n'est pas concernée, car la prière collective à la mosquée n'incombe pas à la femme.
Allah le sait mieux.